

Gascogne, la menace financière à la baisse

Saint-Paul-lès-Dax (40) | Via une restructuration de son capital et un refinancement, le groupe forestier et papetier devrait sortir la tête de l'eau.

Après l'accord de principe du 14 janvier, date de suspension du titre Gascogne en bourse, un protocole de conciliation a été signé le 9 avril entre le groupe forestier et papetier (2.125 salariés), à Saint-Paul-lès-Dax, ses créanciers, son actionnaire de référence (EEM - Electricité et eaux de Madagascar) et le consortium Attis 2, organisé autour des groupes landais Biolandes Technologies et Dérivés Résiniques et Terpiniques (DRT), accompagnés par BPI France Participations et le groupe Crédit Agricole, appelé à devenir majoritaire. Ce protocole vise à restructurer le capital de Gascogne et à refinancer le groupe. Le renforcement des fonds propres repose schématiquement sur la réalisation de trois augmentations de capital, d'un montant cumulé de 77,9 M€, une réduction de capital (liée aux pertes) avec baisse de la valeur nominale des actions Gascogne de 5 € à 2,5 €, et l'émission d'obligations à option de remboursement en actions ou en numéraire pour un montant de 12 M€.

Le 21 juillet, date butoir

Au terme de cette opération, l'endettement du groupe devrait être réduit de 162 M€ à 118 M€. A la suite de quoi un financement complémentaire de 30,5 M€ serait consacré aux investissements. Pour être appliqué avec succès, cet accord, qui entend préserver les quatre branches d'activité de Gascogne



(bois, papier, sacs et complexes), doit satisfaire avant le 21 juillet prochain à cinq conditions suspensives, sous peine de devenir caduc. Le processus d'augmentation de capital et de divisions par deux de la valeur nominale des actions Gascogne, devra ainsi être validé par un expert indépendant désigné par le conseil d'administration du groupe, chargé de délivrer une attestation d'équité ■ **J.-Ph. D.**

www.groupe-gascogne.com

► La diversification dans les nappes de carbone imprégnées, avec cette machine, est un bon point pour Gascogne